

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 72 (service gratuit + prix d'appel)

AO112305

FLX29201133703854-07TPE01

MALIA ARNAGE
BD PIERRE LEFAUCHEUX
CENTRE COMMERCIAL SUPER U
72230 ARNAGE

Facture du 19/10/2023

n° 10184361356



Electricité

Montant Hors TVA	370,02 €
Montant TVA (payée sur les débits)	70,09 €

Facture TTC
440,11 €

Montant total à payer (TTC)

440,11 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 19/11/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 18/11/2023

Les synthèses d'ENEDIS relatives à l'accès et à l'utilisation du réseau public de distribution et jointes aux CGV évoluent à compter du 11/03/2023. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter ces annexes sur edf.fr/entreprises/contrat-GRD-F. Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **3816135007**
Compte commercial : 2020006167763

Votre contrat

Offre électricité : Service hors SI

Nom du client

MALIA ARNAGE

Lieu de consommation

Référence acheminement : 09174240172737
NAUGUIBERT
GALERIE MARCHANDE SUPER U
72230 ARNAGE

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **440,11 €**
à partir du : **03/11/2023**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 71021800299 XX

MALIA ARNAGE

Détail de votre facture du 19/10/2023 n° 10184361356

Données contrat

Service hors SI
Réf. de votre contrat 2010006573345
Prix réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2023

Données Point de Livraison

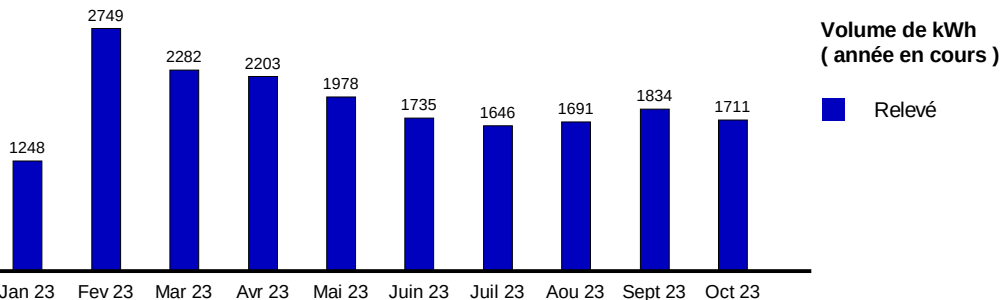
NAUGUIBERT GALERIE MARCHANDE SUPER U 72230
ARNAGE
Réf Acheminement Electricité : 09174240172737



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				349,32 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	23,03 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/10/2023 au 31/10/2023	23,03 €/mois	23,03 €	5,50 %	
Consommation (HT)	Période	Conso 1 711 kWh	Prix unitaire HT	326,29 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 18/09/2023 au 17/10/2023	1 711 kWh	19,070 c€/kWh	326,29 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 18,18 €, et la part variable est de 74,77 €

Services	15,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)					5,70 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA			Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 18/09/2023 au 17/10/2023	1 711 kWh	0,10000 c€/kWh		1,71 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 18/09/2023 au 18/10/2023	18,18	21,93 %		3,99 €	5,50 %

Total Hors TVA pour ce site	370,02 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	70,09 €
TVA à 5,50%	27,02 €	1,49 €
TVA à 20,00% Autres (1)	15,00 €	3,00 €
TVA à 20,00%	328,00 €	65,60 €
Total TTC pour ce site	440,11 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 268 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation sans différenciation temporelle
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 18,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	184929 le 18/09/2023	186640 le 18/10/2023

MALIA ARNAGE

Détail de votre facture du 19/10/2023 n° 10184361356

Données contrat

Service hors SI
Réf. de votre contrat 2010006573345
Prix réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2023

Données Point de Livraison

NAUGUIBERT GALERIE MARCHANDE SUPER U 72230
ARNAGE
Réf Acheminement Electricité : 09174240172737

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2023. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

